



VŒUX CPME – 10 JANVIER 2024

Discours de François ASSELIN, président

Seul le prononcé fait foi.

Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,
Chers amis entrepreneurs,
Mesdames, Messieurs,

La coutume est de terminer son allocution par une citation.

En 2024, je souhaite, au contraire, démarrer mon propos par cette phrase de Churchill selon lequel « le pessimisme est d'humeur et l'optimisme de volonté. »

Cette volonté, un chef d'entreprise l'a nécessairement - sans quoi je lui conseille tout de suite de changer de métier.

Alors, bien sûr, je pourrais vous parler du contexte géopolitique en Ukraine ou en Israël, du ralentissement de l'activité en France, des défaillances qui repartent à la hausse, des difficultés de recrutement qui persistent, de la crise actuelle de l'immobilier, des incertitudes qui planent toujours sur le prix de l'énergie, des contraintes administratives liées à la notation extra-financière ou des mesures aberrantes comme le fait de cumuler des congés payés alors-même que l'on est en arrêt maladie ... mais je n'en ferais rien.

Ce soir, je vais, avant tout, - mais pas seulement vous l'imaginez bien -, vous parler des trains qui arrivent à l'heure plutôt que de ceux qui déraillent.

Je commencerai par évoquer les « Assises de la simplification administrative » qui devraient déboucher - en tout cas nous y travaillons activement avec les services de Bercy - sur ce fameux test PME proposé par notre Confédération. Quel meilleur principe de bon sens que d'expérimenter une mesure avant de l'appliquer ?

Peut-être verra-t-on également remettre sur la table le « coffre-fort électronique » qui nous permettrait, enfin, de ne pas transmettre inlassablement les mêmes documents à nos interlocuteurs dans l'administration ou dans la sphère sociale ? Et que dire de la généralisation du rescrit, de la suppression des exceptions au principe du silence de l'administration vaut approbation ?

Nous avons pris nos responsabilités en proposant au gouvernement 80 mesures de simplification. Nous en attendons beaucoup. Les partenaires sociaux sauront-ils, de leur côté, « relever le gant » en acceptant d'ouvrir une négociation interprofessionnelle sur les moyens de simplifier et d'alléger les règles en matière sociale ? En tout cas, nous, nous y sommes prêts.

Je continuerai en me réjouissant que l'esprit d'entreprise continue à souffler sur nos concitoyens. L'année 2023 battra sans doute le record du nombre de créations d'entreprises en franchissant la barre du million. Il est vrai que les micro-entreprises représentent plus de 60% de ces nouvelles créations.

La leçon à en retenir, Chers Amis, c'est que le salariat a du plomb dans l'aile et si l'on ne desserre pas le carcan qui pèse sur les employeurs, demain c'est le travail indépendant qui prendra sa place. Ce qui nous

obligerait à revoir un certain nombre de choses et notamment le financement de la protection sociale assis majoritairement aujourd'hui sur les revenus du travail. Quant à ceux qui se bouchent le nez en refusant de voir cette évolution... Ils n'ont rien compris à ce qui est en train de se passer.

Autre signal passé sous les écrans radars, la Bourse revient à la mode dans l'opinion publique, notamment parmi les jeunes, les moins de 35 ans étant 43% à s'intéresser aux actions, selon une étude de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Et 28% des Français affichent leur confiance en ce type de placement. Les anticapitalistes et les partisans de la décroissance ne doivent pas être à la fête !

Et c'est tant mieux car nous sommes convaincus que c'est par la croissance que l'on peut financer la décarbonation de notre économie. Et, là encore, les choses avancent : grâce notamment à l'industrie, la production d'énergie et le bâtiment, les émissions de gaz à effet de serre en France ont baissé de 4,6% durant les premiers mois de l'année. Alors oui, j'entends déjà les grincheux dire que cela correspond à une baisse d'activité et que cela n'est donc pas significatif. Ce que je retiens, moi, c'est que les choses bougent et que la quasi-unanimité des chefs d'entreprise est convaincue de sa propre responsabilité en ce domaine.

Mais attention à ne pas nous décourager avec des exigences irréalistes. Qu'on m'explique comment on réemploie des cartons usagés ou comment on met en place une consigne des bouteilles de cognac !

Autre bonne nouvelle, la France est redevenue exportatrice nette d'électricité en 2023. Ce qui n'était pas gagné il y a un an alors que le sujet qui nous agitait tous était - souvenons-nous - celui de savoir si oui ou non,

il y aurait des coupures d'électricité. Cela étant dit, nos entreprises, notamment dans l'industrie, continuent à ne pas avoir les idées claires sur les tarifs d'électricité qui leur seront applicables cette année. Ce que nous avons bien compris, en revanche, c'est que les taxes sur l'électricité sont également réparties à la hausse. Le principe de réalité a repris le dessus avec un Etat dont la dette dépasse les 100% du PIB et qui continue pourtant parfois à engager des dépenses qui nous laissent perplexes tant sur le fond que sur la forme lorsqu'il s'agit, par exemple, de distribuer des aides à celui dont le pneu de vélo crève ou qui déchire son fond de culotte...

Sur un tout autre chapitre, celui du dialogue social, mon optimisme sera un peu plus modéré. Le point positif - et c'est loin d'être négligeable - : nous entretenons des relations constructives avec les organisations syndicales de salariés et nous parvenons à signer des accords sur des sujets aussi délicats que celui du partage de la valeur ou de la santé au travail. Mais il devient de plus en plus difficile ensuite de faire respecter les accords signés. Si ce que nous parvenons à obtenir d'un côté est détricoté au Parlement de l'autre côté, quel intérêt ?

Notre volonté de dialogue est intacte mais nous n'irons pas à la course aux signatures. Notre ligne bleue des Vosges reste l'intérêt des entreprises et des salariés, et je vous le dis clairement, la CPME ne sera pas victime du syndrome de Stockholm. Nous continuerons à prendre nos responsabilités, comme nous l'avons toujours fait.

Des chantiers d'ampleur ont été lancés à la suite de la conférence sociale. Une mission a été diligentée sur le « coût du travail ». Nous serons force de proposition. Lorsque l'employeur paie de plus en plus et le salarié touche de moins en moins, que l'écart entre le salaire net et le salaire brut

se creuse de plus en plus, il y a un problème. La TVA sociale, enterrée il y a quelques années, ne devrait-elle pas, être remise sur la table... ?

Quant au sujet de la souveraineté, européenne certes, mais française également, il est aussi sans doute temps de se pencher dessus, sans tabou. Lorsque nos agriculteurs ou nos industriels se voient imposer des règles que ne respectent pas les produits importés à bas coût qui inondent ensuite notre marché, il y a un sujet ... qu'il faut traiter rapidement car détruire une filière est facile, la rebâtir, beaucoup plus difficile. Et ce ne sont pas nos amis du bâtiment, frappés de plein fouet par des mesures destructrices, qui diront le contraire.

Le progrès n'a de sens qu'en fonction de ce qu'on veut en faire.

Oui, l'intelligence artificielle est une merveilleuse avancée comme avant elle l'électricité ou internet mais il nous revient de nous poser les bonnes questions, qui vont bien au-delà de son seul cadre de régulation.

Oui notre modèle social est unique au monde, mais il ne nous survivra pas si nous ne sommes pas capables de le faire profondément évoluer.

Une société où les entreprises ne parviennent pas à recruter alors que des millions de chômeurs pointent à Pôle Emploi, une société où l'on peut acquérir des congés sans même travailler, s'éloigne du simple bon sens.

Je souhaite ici rappeler la maxime de la CPME : « Notre valeur ajoutée, c'est l'Homme » (dans le sens de l'humain, nous le comprenons tous...). Je suis, plus que jamais, convaincu que cette phrase doit rester au cœur de notre modèle économique, social et environnemental.

Si j'ai commencé par une citation de Churchill, sur le même thème, je voudrais conclure en vous citant Bernanos, qui en 1982, dans la nuit de la Seconde Guerre mondiale, écrivait : « le pessimisme et l'optimisme s'accordent à ne pas voir les choses telles qu'elles sont. L'optimiste est un imbécile heureux, le pessimiste est un imbécile malheureux. » Finalement, le pessimiste comme l'optimiste ne justifient-ils pas l'inaction ? L'un en se disant « à quoi bon, tout est foutu ! » et l'autre en affirmant « ça ira mieux demain ! » tout en restant les bras croisés. Je pense qu'à la CPME on préfère, à l'optimisme au pessimisme, plutôt l'espérance.

Espérer, c'est regarder le monde tel qu'il est, en disant comment je peux l'améliorer.

Espérer, c'est être accroché à la réalité pour mieux l'aborder et parfois l'affronter.

Espérer, c'est rêver un monde meilleur en décidant d'être acteur et non observateur. Par exemple, quand on parle de la transition écologique, combien de fois, dans plein d'instances, j'entends des leçons menées face aux entreprises. Il y a quelque part le camp des « faiseurs », c'est nous, et le camp des « diseurs », ce sont d'autres qui nous disent comment faire, mais qui ne feront jamais ce qu'ils nous demandent de faire. Mieux vaut être acteur qu'observateur.

Espérer aussi, c'est reconnaître le labeur de ceux qui ont choisi d'être acteurs, ces risque-tout.

Espérer, c'est être plein de compassion et je pense à eux pour les acteurs qui mettent un pied à terre. Les défaillances d'entreprises, c'est avant tout des défaillances humaines.

Espérer, c'est aussi savoir remercier et être généreux quand la réussite vous sourit.

Espérer, finalement, c'est entreprendre.

Pour 2024, ce que je peux nous souhaiter collectivement, c'est de continuer à garder cette envie d'entreprendre et je vous adresse pour cela mes meilleurs et mes bons vœux.

Je vous remercie.